



Projet de loi justice : Brest et Quimper interpellent le ministère

Mis en ligne le **vendredi 16 mars 2018**

François Cuillandre, maire de Brest et Ludovic Jolivet, maire de Quimper, expriment dans une lettre conjointe leurs inquiétudes à l'égard de la loi « d'orientation et de programmation pour le redressement de la justice ». En cause : la création d'un seul tribunal de première instance par département.

[Courrier à Mme Nicole Belloubet, Garde des sceaux](#)



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



[RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30

